Chambre des Députés
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Question parlementaire n°4827

Invitation de la Commission européenne à réduire les demandes d'énergie (LM-JB_29092026)

Déposée par Mosar Laurent, Boonen Jeff
Date limite de réponse : 2026-10-29
Déclarée recevable le 2026-09-29

Monsieur le Président,
Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.
A la lecture de divers articles de presse, il est indiqué qu'une lettre de la Commission européenne, par la voix du commissaire Jørgensen, aurait invité les États membres à prendre des mesures pour réduire la demande de gaz et d'électricité « aussi longtemps que nécessaire » afin de contenir la hausse des prix de l'énergie dans un contexte de crise mondiale.

Le Luxembourg demeure fortement dépendant des importations énergétiques. Le pays s'est engagé à réduire de 55 % ses émissions d'ici 2030 par rapport à 2005 et à atteindre la neutralité climatique en 2050, notamment via le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC).

Dans ce contexte, nous nous permettons de vous poser les questions suivantes :

1. Monsieur le Ministre peut-il indiquer quelles mesures concrètes le gouvernement luxembourgeois a déjà prises ou entend prendre à court terme pour répondre à l'invitation de la Commission européenne visant à réduire la demande nationale de gaz et d'électricité ?

2. Quelles actions nouvelles sont envisagées spécifiquement dans le contexte de la crise énergétique actuelle et de la recommandation européenne par la supposée lettre du 25 septembre 2026 ?

3. Monsieur le Ministre peut-il fournir les statistiques les plus récentes sur la consommation d'énergie au Luxembourg, ventilées par secteur (ménages, industrie, services, transports), ainsi que l'évolution de cette consommation depuis 2022 ?

4. Existe-t-il des projections d’évolution de la demande pour les mois et années à venir, en lien avec les objectifs européens ?

5. Quel bilan le gouvernement dresse-t-il de l’efficacité des dispositifs existants (PNEC ou autres) en matière de réduction effective de la demande énergétique ?

6. Des ajustements ou renforcements de ces dispositifs sont-ils prévus à la lumière des recommandations européennes récentes ?

7. Quelles sont les perspectives et initiatives envisagées par le gouvernement pour assurer la mise en œuvre rapide et efficace des recommandations de la Commission européenne, notamment en ce qui concerne la sobriété énergétique, l’efficacité énergétique et la diversification des sources d’approvisionnement ?

8. Le Luxembourg prévoit-il de présenter un plan national de réduction de la demande énergétique ou de diversification, comme le suggère la Commission ?

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de nos salutations distinguées.